

Objet de la consultation

L'Arrondissement des Rivières souhaite apporter des modifications à son Règlement sur l'urbanisme (R.C.A.2V.Q. 4) relativement aux zones 21141Ha, 21146Ha et 21148Ha.

Ces zones sont situées approximativement à l'est du boulevard Robert-Bourassa, au sud de la rue de Montigny, à l'ouest de la rue Saint-Charles et au nord de l'avenue Chauveau, comme illustré par une trame grise sur le plan de localisation ci-contre.

Les modifications règlementaires proposées consistent à :

1. Modifier le plan de zonage de façon à :
 - Réunir les zones 21146Ha et 21148Ha en conservant l'appellation de la zone 21146Ha.
 - Agrandir la zone 21146Ha modifiée à même une partie de la zone 21141Ha qui est réduite d'autant.
2. Modifier la grille de spécifications de la zone 21146Ha de façon à :

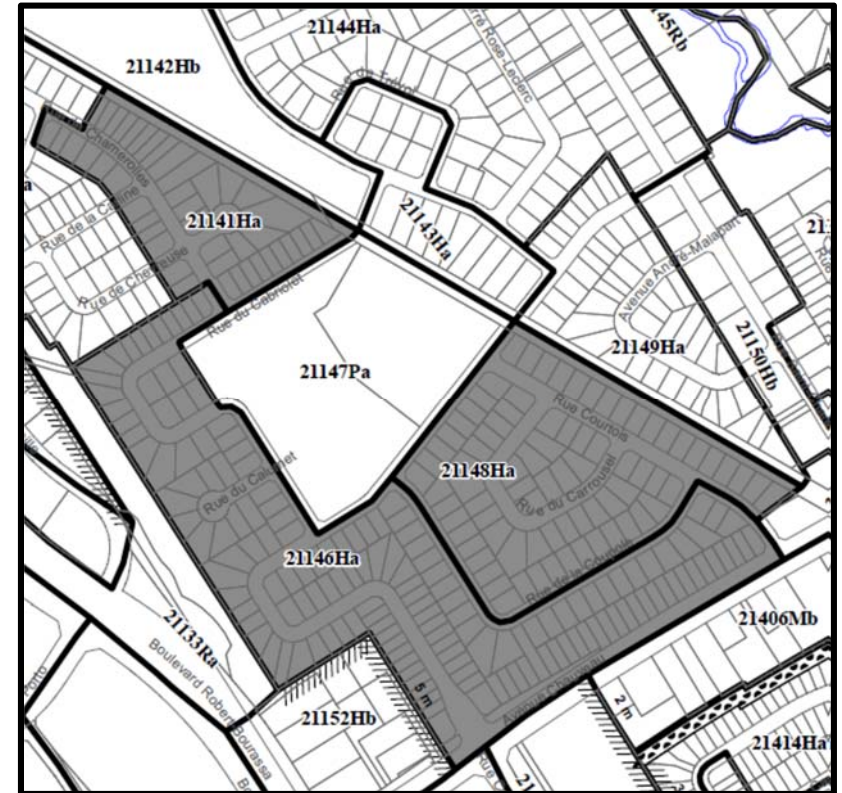
(pour un bâtiment principal)

 - Réduire la largeur minimale à 7,5 mètres au lieu de 7,9 mètres.
 - Prescrire un nombre maximal d'étages à 2 étages.
 - Réduire la marge avant à 6,0 mètres au lieu de 7,5 mètres.
 - Retirer la mention : «La distance maximale entre la marge avant et la façade principale d'un bâtiment principal est de 1,5 mètre».

(pour un stationnement hors rue)

 - Retirer la mention : «L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade principale d'un bâtiment principal est prohibé».

Plan de localisation



Bienvenue à toutes et à tous!

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (19 h)
2. Séance d'information : (19 h 05)
Présentation des modifications apportées au projet d'ensemble résidentiel prévu à l'intersection de l'avenue Chauveau et du boulevard Saint-Jacques.
3. Assemblées publiques de consultation : (19 h 50)
→ • **Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21141Ha, 21146Ha et 21148Ha, R.C.A.2V.Q. 187 (Réf. : Secteur rue Coursol)**
• **Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21547Hc, R.C.A.2V.Q. 186 (Réf. : rue Guillaume-Renaud)**
4. Demandes d'opinion : (21 h 30)
• **Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21617Ra, R.C.A.2V.Q. 182 (Rue de la Gerboise)**
• **Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21522Cb et 21613Mb, R.C.A.2V.Q. 177 (Boulevard Pierre-Bertrand Nord)**
5. Retour à l'assemblée ordinaire du conseil (22 h)

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et citoyens du quartier.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre bureau d'arrondissement, au 418 641-6002 ou consulter le site Internet de la Ville de Québec :

www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

(choisissez votre conseil de quartier dans le menu déroulant)

Renseignements :

Mario Demeule, 418 641-6201, poste 3214

mario.demeule@ville.quebec.qc.ca



CONSEIL
DE QUARTIER

NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF



INVITATION

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf vous convie à une assemblée publique de consultation

Le mercredi 21 décembre 2016, à 19 h
au centre communautaire Lebourgneuf
salle Théâtre-Photo
1650, boulevard La Morille

Sujet à l'ordre du jour :

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21141Ha, 21146Ha et 21148Ha, R.C.A.2V.Q. 187
(Réf. : Secteur rue Coursol)

